



**Stein Monast** S.E.N.C.R.L. **AVOCATS**

Edifice Stein Monast  
70, rue Dalhousie  
Bureau 300  
Québec (Québec) G1K 4B2  
CANADA

Téléphone : 418.529.6531  
Télécopieur : 418.523.5391

[www.steinmonast.ca](http://www.steinmonast.ca)

Québec, le 5 février 2010

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET: Dossier : R-3708-2009  
N/ D : 1040515

---

Chère consœur,

Je réfère à la lettre de Me Fraser du 29 janvier 2010.

Il signale que notre demande de frais excède de 12,4% le budget présenté et se dit perplexe devant le dépassement des heures consacrées au dossier par le soussigné. Ce dépassement résulte de deux facteurs: d'une part le temps beaucoup plus important que prévu qu'il a fallu consacrer aux questions relatives aux modifications proposées aux conditions de service et d'autre part le temps qui a dû être consacré à l'analyse des garanties de paiement dont dispose Hydro-Québec tant en vertu de sa loi constitutive et du *Code civil du Québec* qu'en vertu des règles nouvelles prévalant en matière de faillite.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**STEIN MONAST s.e.n.c.r.l.**

  
PIERRE PELLETIER

PP/dc  
c.c. Me Éric Fraser